Bulletin Focus



VALEURS MOBILIÈRES

VOLUME 34 | NUMÉRO 4 | AUTOMNE 2023

Âge, retraite et perceptions : le monde change!



DAVID LEMIEUXVice-président et directeur général,
Valeurs mobilières Desjardins

Liberté 55. vraiment?

Vous souvenez-vous de Liberté 55? Dans les années 80 et 90, des publicités faisaient miroiter cet idéal auquel plusieurs devaient aspirer : prendre sa retraite à 55 ans, avoir le temps de voyager, de visiter le monde, de passer l'hiver au chaud... Force est d'admettre que les temps ont bien changé! Statistique Canada nous apprend qu'en 2022, c'est en moyenne à 62,7 ans que les employés du secteur privé prenaient leur retraite, comparativement à 68,4 ans pour les travailleurs autonomes. À une décimale près, c'est dans les deux cas une année plus tard que cinq ans auparavant. Qu'est-ce qui a changé, et pourquoi?

Revoir notre relation avec le travail

Est-ce nous qui avons revu notre relation avec le boulot, ou le contraire? Personnellement, je crois qu'il s'agit d'un habile mélange des deux. La vision que les gens ont de leur gagne-pain a sans contredit évolué. Saviez-vous que chez les entrepreneurs, le groupe d'âge le plus représenté est celui des 50-54 ans, suivi de près par les 55-59 ans?



Plusieurs ne voient plus leur travail comme une simple façon de gagner leur vie, mais bien comme un moyen de s'épanouir, tant professionnellement que personnellement, et de réaliser leurs rêves. De plus, il n'est pas rare de voir une réorientation de carrière s'opérer dans la quarantaine, voire la cinquantaine. Certains changeront carrément de domaine, alors que d'autres décideront de partir à leur compte afin de faire de leur occupation professionnelle une vraie passion.

« Plusieurs ne voient plus leur travail comme une simple façon de gagner leur vie. »

Au tour du travail de revoir sa relation avec nous

D'un autre côté, et nous l'avons bien vu depuis la pandémie, le milieu du travail a changé de ton avec les retraités et tous ceux qui étaient sur le point de prendre leur retraite. La pénurie de main-d'œuvre a confirmé que les travailleurs plus âgés ont encore bel et bien leur place sur le marché de l'emploi. Au-delà de simplement combler des postes, c'est l'expérience et la sagesse de cette tranche de travailleurs qui sont de plus en plus appréciées. Les entrepreneurs, quant à eux, peuvent demeurer au volant de leur entreprise aussi longtemps qu'ils le désirent, et sont en mesure d'établir un plan de transfert d'entreprise à leur image et qui reflétera leurs volontés.

Que vous soyez à la retraite, sur le point d'y arriver, ou qu'un retour au boulot vous intéresse, n'oubliez pas d'en discuter avec votre gestionnaire de patrimoine. Les impacts fiscaux, tout comme ceux sur votre planification financière, sont à considérer.

Quatre stratégies pour maximiser vos rentes de retraite



MARC-ANDRÉ FOURNIER Conseiller principal en planification financière

Demander vos prestations de retraite le plus tard possible après 65 ans n'est pas le seul levier disponible.

Commençons par la pension de la Sécurité de la vieillesse (PSV). Si vous reportez le début de la réception de cette rente après l'âge de 65 ans, vous obtiendrez une pension majorée de 0,6 % par mois de report, jusqu'à un maximum de 36 % à 70 ans. En revanche, si votre revenu net est supérieur au seuil établi, votre pension sera réduite de façon partielle ou totale, en raison d'un impôt de récupération.

Voici deux pistes pour maximiser le montant de votre PSV ou minimiser l'impôt de récupération, selon le cas :

STRATÉGIE 1

Si vous prévoyez un revenu important suivant la vente d'un bien immobilier ou d'une entreprise, vous pourriez retarder la demande de la rente à une année subséquente, où votre revenu net serait inférieur au seuil de récupération.

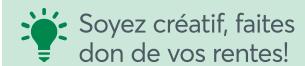
STRATÉGIE 2

Une nouvelle répartition d'actifs pourrait contribuer à diminuer votre revenu net personnel en priorisant les actifs générateurs d'intérêts et de dividendes dans les régimes enregistrés et les actifs créant généralement davantage de gain en capital dans les placements non enregistrés.

Demandez conseil

Chaque situation est unique : objectifs de retraite, état de santé, situation maritale, etc. Reporter ou devancer la réception de vos rentes dépend de plusieurs facteurs.

Dans tous les cas, il est primordial de discuter avec votre gestionnaire de patrimoine afin d'identifier les meilleures approches selon vos valeurs et vos besoins



Vu les généreux crédits d'impôt disponibles, vous pourriez offrir vos prestations à un organisme reconnu qui vous est cher, via une stratégie philanthropique de dons planifiés. C'est une option intéressante dans le cas où les montants nets perçus avec la RRQ et/ou la PSV seraient pour vous un surplus de liquidités.

Qu'en est-il de la rente provinciale?

La prestation du Régime de rentes du Québec est calculée selon l'âge où vous la demandez et elle dépend des revenus de travail sur lesquels vous avez cotisé. Elle n'est pas réduite en fonction du revenu net actuel. Les modifications récentes et futures bonifient le régime, encouragent le maintien en emploi et favorisent le report de la rente après 65 ans. Explorez les deux approches ci-dessous pour en tirer profit.

STRATÉGIE 3

Pour les entrepreneurs incorporés, se rémunérer en partie ou totalement en salaire, plutôt qu'en dividendes seulement, permet de maximiser le nouveau régime supplémentaire établi en 2019 en cotisant au Régime de rentes du Québec et en augmentant votre rente à la retraite.

STRATÉGIE 4

D'autres changements prendront effet dès 2024 : de nouvelles règles de calcul excluront les revenus réduits après 65 ans et l'âge maximal de la demande passera de 70 à 72 ans. Si vous pouvez vous permettre de repousser la réception de la rente après 65 ans en finançant la période précédant les prestations avec d'autres actifs, votre rente sera majorée de 0,7 % par mois de report. Vous pourriez alors recevoir une rente bonifiée jusqu'à 58.8 % à 72 ans.

Trois questions sur... le rôle des liquidités dans votre portefeuille



MICHEL DOUCET
Vice-président, stratège d'investissement
et gestionnaire de portefeuille

Les liquidités jouent un rôle-clé dans votre portefeuille, lui procurant notamment de la stabilité.

Quels actifs sont liquides et pourquoi les appelle-t-on ainsi?

Par liquidité, on entend un produit se voulant encaissable en tout temps à sa valeur marchande : il est accessible et sa valeur reste relativement stable. On pense ici à un bon du Trésor, une acceptation bancaire, un certificat de dépôt ou un dépôt à terme encaissable, un compte à intérêt élevé, ou encore une note de dépôt d'une institution financière. Les obligations venant à échéance dans 12 mois ou moins sont aussi considérées comme des placements liquides.

Comme les actions, les obligations et les placements alternatifs, la liquidité fait partie intégrante d'un portefeuille adéquatement diversifié. L'encaisse peut être sous-pondérée, neutre ou surpondérée par rapport à sa cible stratégique, laquelle dépend de votre profil d'investisseur et de votre tolérance au risque.

« Les actifs liquides sont une soupape contre les mouvements erratiques du marché. »

Quels sont les désavantages des actifs liquides?

Comme l'objectif est que l'argent soit accessible en tout temps, le risque que représentent les actifs liquides est moindre, et par le fait même, leur niveau de rendement habituel aussi.

J'aime les comparer à une assurance contre le feu : tant qu'il n'y a pas eu d'incendie à la maison, l'assurance dommages peut paraître inutile. Pourtant, lorsqu'un sinistre survient, on se félicite d'être bien assuré. En bref, les actifs liquides viennent réduire le risque de votre portefeuille ; ils sont une soupape contre les mouvements erratiques du marché.



Comment savoir si la pondération de ces actifs dans mon portefeuille est adéquate?

Tout dépend de vos objectifs. La liquidité peut servir à la planification de déboursés : achat d'une propriété, rénovations, piscine, voyage, année sabbatique, investissement... elle rime alors avec qualité, accessibilité et stabilité parce qu'elle est appariée à un besoin spécifique dans le temps. Elle permet aussi de couvrir des dépenses imprévues ou de se constituer un fonds de prévoyance. À la retraite, elle est utile pour assurer un flux de revenu régulier de votre compte de placement à votre compte à la caisse.

Cependant, si vos intentions s'inscrivent dans le long terme, il faut faire attention à ne pas surpondérer l'encaisse dans votre portefeuille : puisque les placements liquides offrent généralement un rendement inférieur à l'inflation, ils pourraient entraîner une érosion de votre pouvoir d'achat. De plus, sur le long terme, ne pas investir dans les marchés boursiers représente un grand risque, soit celui de tout simplement rater les rebonds. L'impact peut être colossal sur le rendement à long terme d'un portefeuille.

« C'est un tort égal de pécher par excès ou par défaut », disait Confucius. C'est pourquoi vous devez impérativement discuter avec votre gestionnaire de patrimoine pour trouver le meilleur équilibre pour vous entre valeur et coût de la liquidité.

Parce que la retraite n'est pas un long fleuve tranquille



CLAUDEE L'HEUREUXConseillère principale en planification financière

Enfin, l'heure de la retraite a sonné! Cette étape importante a été planifiée minutieusement, il ne restera plus qu'à en profiter, n'est-ce pas? Et si je vous disais qu'elle devrait plutôt continuer à faire l'objet d'une planification active?

Le coût de la vie est évolutif

Oubliez les règles universelles, les chiffres magiques, la diminution graduelle des dépenses... le calcul du coût de vie doit toujours être personnalisé, quelle que soit l'ampleur du patrimoine. De plus, la réalité est rarement linéaire; pensons au contexte économique, aux changements fiscaux et légaux, etc. L'état de santé peut aussi brouiller les cartes, personne n'étant à l'abri d'un imprévu. S'offrir les meilleurs soins, pour soi ou un proche, engendre des coûts; on souhaitera alors les assumer de façon optimale.

Une nouvelle réalité à apprivoiser

Le retrait de la vie professionnelle provoque toute une gamme d'émotions. Au début, c'est « tout nouveau tout beau », puis vient le temps des bilans et de la réflexion. Il arrive que des conjoints aient des divergences par rapport à leur nouvelle vie, ce qui peut causer des frustrations, voire une séparation. Certains, après une période de répit, envisagent un retour au travail ou cherchent de nouveaux défis. Bref, les projets sont constamment en mouvance.

S'adapter à vos priorités changeantes

J'observe de plus en plus que les mentalités se transforment. Auparavant, la priorité était généralement de laisser de l'argent au décès. Maintenant, beaucoup de retraités veulent avant tout réaliser leurs rêves. Et parmi eux, plusieurs souhaitent en même temps aider leurs enfants de leur vivant. Peu importe vos priorités futures, il sera possible d'ajuster votre plan tout en gardant le plus d'argent possible dans vos poches.

Faites part de vos intentions

Pensez à informer votre gestionnaire de patrimoine de tout projet d'achat important, événement de vie significatif ou imprévu majeur. Il faut analyser chaque changement pour déterminer la meilleure façon de procéder et adapter la stratégie en conséquence. Acheter un chalet dans les Laurentides ou une propriété en Floride par exemple, c'est bien différent! L'enjeu peut porter sur une question fiscale, mais aussi légale ou successorale. Il est préférable de faire part de vos intentions avant que le fait soit accompli, même si elles sont embryonnaires, car on ne mesure pas toujours l'incidence réelle d'une décision.

La retraite, c'est beaucoup de travail, me direz-vous! Je vous rassure, vous pourrez en profiter pleinement pendant que votre gestionnaire de patrimoine et son équipe continueront à travailler pour vous.

Toute planification financière doit demeurer dynamique et évoluer à votre rythme. Elle exige une démarche tout aussi active pendant la retraite, car il y a moins de marge de manœuvre pour s'ajuster au besoin. Une stratégie sur mesure permet d'éviter les mauvaises surprises et de bien protéger son patrimoine.



Siège social 1170, rue Peel, bureau 300 Montréal (Québec) H3B 0A9



Mise en garde: Ce document s'appuie sur des informations publiques obtenues de sources jugées fiables. Le contenu fiscal est notamment basé sur la législation et les politiques administratives publiées au moment de la rédaction. Le Mouvement des caisses Desjardins ne garantit d'aucune manière que ces informations sont exactes ou complètes. Ce document est communiqué à titre informatif uniquement et ne constitue pas une offre ou une sollicitation d'achat ou de vente. Il ne peut en aucun cas être considéré comme un engagement du Mouvement des caisses Desjardins, et celui-ci n'est pas responsable des conséquences d'une quelconque décision prise à partir des renseignements contenus dans le présent document. Les prix et les taux sont donnés à titre indicatif seulement, car ils peuvent varier en tout temps, en fonction des conditions de marché. Les rendements passés ne garantissent pas les performances futures, et les Études économiques du Mouvement des caisses Desjardins ne constituent aucunement une prestation de conseil en matière d'investissement. Les opinions et prévisions figurant dans le présent document sont, sauf indication contraire, celles des auteurs et ne représentent pas la position officielle du Mouvement des caisses Desjardins.

Desjardins Gestion de patrimoine Valeurs mobilières est un nom commercial utilisé par Valeurs mobilières Desjardins inc. Valeurs mobilières Desjardins inc. est membre de l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières (OCRCVM) et du Fonds canadien de protection des épargnants (FCPE).